



**Communauté de communes
Ciate Bourganeuf Royère de Vassivière
à l'attention M. le Président
Route de la Souterraine
23400 MASBARAUD MERIGNAT**

Objet: Avis CA23 révision allégée n°1 du
PLU de Bourganeuf

Dossier suivi par: Alexandre JAMOT

Monsieur le Président,

Suite à votre sollicitation, je vous fais part des remarques relatives à votre projet de révision allégée de votre plan local d'urbanisme.

Cette révision allégée vise à modifier le règlement graphique de façon à permettre la réalisation de deux projets agricoles sur le territoire communal de Bourganeuf. Cette révision est donc favorable à la profession et la Chambre d'Agriculture ne peut qu'encourager ce type de démarche.

Le dossier présenté est limpide et ne suscite pas d'autres observations de ma part.

Je propose donc un avis **favorable** à cette révision allégée du PLU de Bourganeuf.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,

Pascal LEROUSSEAU.

Siège social

8 avenue d'Auvergne - CS 60 089
23011 GUERET - Cedex 11
Tél: 05 55 61 50 00
Fax: 05 55 52 84 20
accueil@creuse.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 182 302 026 00022
APE 9411Z
www.limousin.synagri.com